Avocat·e·s de l'enfant





Journée d'étude en Valais

Titre:

Participation des enfants dans les procédures judiciaires : pratiques régionales et cantonales, enjeux et perspectives

Heure: 13h00 - 17h00

Lieu: Salle 102- Loro, Fondation universitaire Kurt Bösch, Bramois

Date: 30 septembre 2025

PROGRAMME

Dès 13h00 - Accueil et café

13h30 - Mot de bienvenue

Géraldine Gianadda, Présidente de l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE)

But du projet "Framing Child-Friendly Justice"

Avocat·e·s de l'enfant Suisse

L'article 12 de la CDE : Obligation, fondement et portée pratique

Dr. Jean Zermatten, ancien juge des mineurs du canton du Valais (1980-2005) et ancien Président du Comité de l'ONU des Droits de l'Enfant (2005-2013)

Exposé sur la participation de l'enfant dans les procédures judiciaires

Prof. Dr. Sandra Hotz, Professeure ordinaire de droit civil et de droit de la santé et codirectrice de l'Institut du droit de la santé (IDS), Université de Neuchâtel.

15h00 - Pause et échanges informels





Rencontrer, écouter, informer et représenter : le rôle des avocat·e·s de l'enfant qualifié·e·s.

Maître Maël Fabien Loretan, avocat valaisan, membre de l'association Avocat.e.s de l'enfant Suisse

Panel de discussion modéré: échange sur les bonnes pratiques afin de rendre notre système véritablement adapté aux enfants.

- Fanny Balmer, Présidente de l'APEA de Martigny et St-Maurice, canton du Valais
- Céline Maytain, Présidente de l'APEA de Martigny et St-Maurice, canton du Valais
- Christian Nanchen, Chef du Service cantonal de la Jeunesse du canton du Valais
- Maître Maël Fabien Loretan, avocat, membre de l'association Avocat.e.s de l'enfant Suisse
- Prof. Dr. Sandra Hotz, Université de Neuchâtel
- **Dr. Jean Zermatten**, Institut International des droits de l'enfant.

Modératrice: Géraldine Gianadda, Présidente de l'IDE

17h00 Clôture de la journée - Apéritif convivial offert

Inscription:

Cet événement s'adresse aux professionnel·le·s et peut être proposé sans frais d'inscription grâce au soutien de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales), de la Loterie Romande et de la Fondation Palatin.

Le nombre de places est limitée.

Tel. 043 344 61 71 · info@kinderanwaltschaft.ch

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre inscription au plus tard **le lundi 22 septembre 2025**, à l'adresse: <u>info@kinderanwaltschaft.ch</u>

Une attestation de participation pour cette formation vous sera transmise à l'issue de la journée.



